

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LA BOAD ET L'OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE S'UNISSENT CONTRE LA CORRUPTION DANS L'ESPACE UEMOA

**Bamako, le 08 mai 2025** \_ Monsieur Braïma Luis SOARES-CASSAMA, Vice-Président de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) et Dr Moumouni GUINDO, Président de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite, ont procédé, ce jour, à la signature d'un protocole d'Accord de coopération, afin de mieux lutter contre la corruption, la fraude et la délinquance économique et financière.

Cet Accord constitue une étape décisive dans la mutualisation des ressources, des moyens et des compétences, indispensable au renforcement de la lutte contre ce fléau, au Mali, et dans tout l'espace UEMOA.

Aux termes des dispositions de cet Accord, les deux (02) Institutions définiront un cadre de coopération dédié à la prévention, à la détection et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, suivant la législation applicable à chaque partie, les conventions sous-régionales, régionales ou internationales.

La BOAD et l'OCLEI du Mali entendent collaborer étroitement et avec diligence pour assurer une exécution optimale de leurs responsabilités. Elles s'engagent à des consultations proactives sur les questions d'intérêt mutuel, conformément aux dispositions légales et juridiques.

Le Vice-Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, Braïma Luis SOARES-CASSAMA, relevant l'importance de cette coopération et la volonté de l'OCLEI et de la BOAD d'unir leurs forces pour combattre plus efficacement la corruption, au Mali, et dans l'espace UEMOA, a déclaré : « *La signature de cette convention marque, ainsi, la volonté manifeste de la Banque Ouest-Africaine de Développement de tisser des liens forts et durables avec les institutions en charge de la lutte contre la fraude et la corruption des pays-membres de l'UEMOA, pour, ensemble, faire barrage à ces fléaux* ».

Après l'Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC), au Sénégal, la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA), au Togo, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), en Côte d'Ivoire, l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) du Burkina Faso, le Bureau du Vérificateur Général du Mali et la Police Judiciaire de la Guinée-Bissau, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est la septième Institution, avec laquelle la BOAD conclut un accord en vue de prévenir, de détecter, d'enquêter et de combattre efficacement la corruption et les infractions assimilées, dans ses manifestations transfrontalières.

### **Pour plus d'informations**

#### **Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)**

Département de la Communication et des Relations Publiques

Tel: + 228 22 23 25 65 / WhatsApp: +228 99 99 32 15

Fax: + 228 22 23 24 38

Email: [boadsiege@boad.org](mailto:boadsiege@boad.org)

Numéro vert pour les signalements : +228 80 00 00 09 (appel gratuit)

#### **Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)**

Direction de la Communication

Email : [contact@oclei.ml](mailto:contact@oclei.ml)

Tel : +223 20 29 12 31

Numéro vert pour les signalements : +223 80 00 22 22 (appel gratuit)

### **A propos de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)**

La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) est l'institution commune de financement du développement des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Etablissement public à caractère international, la BOAD a pour objet, aux termes de l'Article 2 de ses statuts, « de promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest » en finançant des projets prioritaires de développement. Elle est accréditée auprès des trois mécanismes de financement de la finance climat (GEF, AF, GCF). Depuis 2009, la BOAD siège en tant qu'observateur à la CCNUCC et participe activement aux discussions relatives à la construction d'une architecture internationale de la finance climat. Elle abrite, depuis janvier 2013, le premier Centre régional de collaboration (CRC) sur le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) dont le but est d'apporter un soutien direct aux gouvernements, aux ONG et au secteur privé, pour l'identification et le développement de projets MDP. Depuis le 15 octobre 2023, la Banque coprésidait l'International Development Finance Club (IDFC), et en assure seule la Présidence depuis le 27 février 2025. Ce Club réunit 27 banques nationales, régionales et bilatérales de Développement du monde entier.

<https://www.boad.org/fr/>

### **A propos de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)**

L'OCLEI est une autorité administrative indépendante créé par l'Ordonnance N°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015, ratifiée par la Loi n°2016-017 du 9 juin 2016. L'OCLEI a démarré ses travaux le 1er juin 2017. Elle est une structure de lutte contre la corruption et en particulier chargée de lutter contre l'enrichissement illicite. L'OCLEI met en œuvre l'ensemble des mesures de lutte contre l'enrichissement illicite au niveau national, sous-régional, régional et international.

Les Quatre (04) fonctions essentielles de l'OCLEI :

- Mener des activités de prévention de l'enrichissement illicite par l'information et la sensibilisation ;

- Contribuer à la répression à travers des enquêtes ;
- Assurer la promotion de la collaboration interservices et de la coopération internationale ;
- Réaliser diverses études et analyses afin de formuler des recommandations d'amélioration de la gestion publique.

<https://www.oclei.ml/>